

Le 24 mars 2017

[Traduction]

Impôt foncier

M. Higgs : J'ai ici l'évaluation foncière qu'a reçue une famille de Gagetown. Les membres de la famille nous ont fourni les renseignements. Ils ont interjeté appel de leur évaluation, qui s'élevait à 141 600 \$. Ensuite, ils ont reçu une lettre indiquant que, par suite d'une révision comprenant une inspection menée par le groupe responsable de l'évaluation, le montant de l'évaluation s'établirait, après réduction, à 117 420 \$. Puis, ils ont reçu une dernière lettre indiquant que le directeur exécutif avait annulé la décision précédente. Essentiellement, l'évaluation s'élève maintenant à 133 000 \$. Le directeur exécutif n'a jamais visité les lieux. La personne en question n'a jamais examiné le bien et a simplement décidé que l'évaluation ne ferait pas l'objet d'une si grande réduction.

J'aimerais demander au premier ministre s'il demanderait au ministre de revoir la réévaluation réalisée par le directeur exécutif, soit la réévaluation initiale pour laquelle une visite des lieux a effectivement été faite. Merci.

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Il semble que le chef de l'opposition a autant de misère à comprendre le processus d'appel en cours que les finances, la décroissance économique et autres.

J'ai expliqué plusieurs fois, à la Chambre, que, d'abord, il y a une procédure, que nous appelons la révision, dans le cadre de laquelle une personne peut demander à Services Nouveau-Brunswick de vérifier s'il y a eu une erreur de calcul dans l'évaluation de leur propriété. Cela peut se faire tout au long de l'année. Si la personne n'est pas satisfaite de la décision rendue, c'est à ce moment-là qu'un tribunal d'appel indépendant va analyser tout ce qui lui est présenté pour décider si, effectivement, il y a eu une erreur, et il peut changer la donne.

Cela étant dit, j'attends toujours les réponses à mes questions à savoir pourquoi, à l'époque, après 8 801 erreurs en 2011, 9 472 erreurs en 2012, 7 791 erreurs en 2013 et 8 941 erreurs en 2014, le système était alors juste et équitable?

[Traduction]

M. Higgs : La fin de semaine dernière, on pouvait lire dans le journal :

Les propriétaires de terrains de camping d'un bout à l'autre de la province sont indignés par les évaluations foncières pour cette année et en sont stupéfaits — certains d'entre eux affirment que leur évaluation a augmenté de plus de 100 %. [Traduction.]



Ils disent s'attendre à perdre le tiers de leur clientèle parce que les tarifs des terrains de camping devront augmenter en raison de l'augmentation des évaluations.

Toutefois, selon la porte-parole du ministère du Tourisme :

Le camping est une activité populaire au Nouveau-Brunswick, et le ministère du Tourisme lancera une campagne pour encourager les gens du Nouveau-Brunswick et les visiteurs à explorer notre magnifique province. [Traduction.]

Le premier ministre a parlé du sujet à différentes reprises.

M. Gallant a dit à la Chambre que le tourisme était « essentiel » à l'économie du Nouveau-Brunswick.

« Voilà aussi pourquoi nous avons augmenté [...] » [Traduction.]

le budget du tourisme de 17 % ; d'une part, plus d'argent est investi dans le tourisme et, d'autre part, plus d'argent en est retiré.

J'aimerais poser la question suivante au premier ministre : Est-il possible que la situation s'équilibre ou s'agit-il simplement d'une autre façon de puiser davantage d'argent dans les poches des contribuables? Qu'en retire notre industrie du tourisme? Très peu.

L'hon. M. Gallant : En tant que gouvernement, nous mettons l'accent sur les priorités des gens de notre province. Ils ont indiqué à maintes reprises qu'il importe que nous centrons nos efforts sur la croissance économique et la création d'emplois. Voilà leur priorité absolue. Ils veulent aussi que nous investissions stratégiquement dans l'éducation et les soins de santé, afin d'améliorer les possibilités en éducation et notre système de soins de santé. Nous sommes très contents de vous dire que, en tant que gouvernement, nous comprenons à quel point le tourisme est important pour notre économie. Voilà pourquoi nous avons investi, au titre de notre dernier budget de capital, plus que tout autre gouvernement dans l'infrastructure touristique et voilà pourquoi nous avons augmenté de 17 % le budget du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.

Le chef de l'opposition doit faire un choix. Est-il contre les investissements mentionnés? La question qu'il vient de nous poser nous donne l'impression qu'il l'est. Il essaie de donner l'impression que nous gaspillons de l'argent en faisant de tels investissements. Nous croyons que ces investissements favoriseront la croissance économique et créeront des emplois. Le chef de l'opposition le croit-il aussi?

M. Higgs : Encore une fois, nous voyons que la seule solution que propose le premier ministre est de dépenser plus d'argent, de percevoir plus de recettes fiscales, de trouver plus de moyens créatifs de vous imposer davantage en disant : Faites-nous confiance ; nous ferons mieux. Rien



n'indique que quelque chose de mieux sera fait. Les intentions, c'est formidable, mais si elles ne se traduisent pas en résultats, elles n'ont aucune incidence.

Les cinq terrains de camping à Shediac ont été touchés cette année par des hausses de 76 % de leur évaluation. Leur facture d'impôt foncier a augmenté de plusieurs milliers de dollars — de 4 700 \$ dans un cas, de 2 100 \$ dans un autre et de 11 000 \$ dans un autre. Bien sûr, des appels ont été interjetés. Il s'agit là d'entreprises saisonnières, qui ne peuvent supporter qu'une pression limitée sur leurs résultats nets. Cela dit, l'évaluation du terrain de camping proposé par le ministre de la Santé a diminué de plus de 30 000 \$, et la facture d'impôt foncier a été réduite de près de moitié, celle-ci étant passée de 10 230 \$ à 5 430 \$. Quand le premier ministre a-t-il appris que le ministre de la Santé avait bénéficié d'un allègement fiscal — la facture de tous les autres propriétaires ayant par contre monté en flèche? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je ne pense pas que nous puissions laisser le chef de l'opposition tenir des propos, tels que ceux tenus dans son préambule, sans les aborder. Encore une fois, le chef de l'opposition parle comme si nos investissements dans le tourisme étaient du gaspillage. Je vais lui donner une troisième fois la chance de réitérer sa conviction que les investissements que nous faisons dans le tourisme sont une bonne idée.

Je veux lui donner la possibilité de dire, aux gens du Nouveau-Brunswick et à nous tous, qu'investir dans nos infrastructures touristiques et accroître de 17 % le budget affecté au tourisme va nous aider à créer des emplois et à faire croître l'économie. Nous le savons, parce que les gens du Nouveau-Brunswick nous l'ont dit. Ils veulent que nous investissions dans ces secteurs. Encore une fois, je vais donner au chef de l'opposition l'occasion de nous confirmer qu'il est d'accord avec nos investissements, au lieu de donner l'impression qu'il pense que c'est du gaspillage.

[Traduction]

M. Higgs : Il semble que quelque chose a été perdu ici ; je vais donc poser la question de nouveau. Les cinq terrains de camping à Shediac ont subi cette année des hausses d'évaluation de 76 %. Leur facture d'impôt foncier a augmenté de plusieurs milliers de dollars — de 4 700 \$ dans un cas, de 2 100 \$ dans un autre et de 11 000 \$ dans un autre cas. Bien sûr, des appels ont été interjetés. Il s'agit là d'entreprises saisonnières, qui ne peuvent supporter qu'une pression limitée sur leurs résultats nets.

À titre de comparaison, l'évaluation du terrain de camping proposé par le ministre de la Santé a diminué de plus de 30 000 \$, et la facture d'impôt foncier a été réduite de près de moitié, celle-ci étant passée de 10 230 \$ à 5 430 \$. Quand le premier ministre a-t-il appris que le ministre de la Santé avait bénéficié d'un allègement fiscal, alors que la facture de tous les autres propriétaires montait en flèche? Le premier ministre s'est-il récusé de toute discussion à cet égard?



L'hon. M. Gallant : Le chef de l'opposition vient de dire de nombreuses choses inexactes. Je laisserai au ministre des Gouvernements locaux le soin d'en parler. Toutefois, en ce qui a trait au dernier article de Bob Jones, j'ai appris, en même temps que tout le monde cette semaine, ce qui en était de l'angle d'approche quand j'ai été mis au courant de l'article en question. C'est à ce moment-là que j'ai découvert l'angle d'approche. En ce qui concerne certaines des choses que le chef de l'opposition vient de dire et qui sont inexactes, le ministre des Gouvernements locaux y répondra.

Je veux encore une fois prendre un moment pour demander au chef de l'opposition de rectifier ses propos, puisqu'il critique encore nos investissements. Les investissements que nous faisons dans le tourisme favoriseront la création d'emplois et la croissance économique. Cela ne fait aucun doute. Nous savons que le tourisme est essentiel à notre économie. En outre, nous avons récemment annoncé que nous réduisons encore une fois les impôts des petites entreprises. Depuis que nous avons formé le gouvernement, nous avons réduit de 33 % les impôts des petites entreprises. Voilà qui contribue au résultat net.

M. Higgs : Le 1^{er} mars, les factures d'impôt foncier ont été envoyées — des factures d'impôt comportant une forte augmentation pour bien des terrains de camping et une forte baisse pour le projet de terrain de camping du ministre de la Santé. Pendant le congé de mars, le ministre de la Santé s'est récusé de tout dossier concernant la plage Parlee. Maintenant, il semble que le premier ministre s'abstienne de parler de toute question concernant les évaluations. Il ne reste que le ministre de l'Environnement pour parler de la plage Parlee et des évaluations. Il est regrettable que le premier ministre ait laissé se produire un tel exercice de remaniement — ou peut-être que le premier ministre a demandé à ce que l'évitement du sujet soit l'approche privilégiée. Le premier ministre peut-il dire à la Chambre si le tout s'est fait avec sa permission ou à sa demande, ou parlera-t-il d'un sujet totalement étranger à la question?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : La semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'expliquer que, dans cette province, il y a eu une réévaluation de tous les terrains de camping pour l'année d'imposition 2017 et que la dernière du genre remontait à 2003.

Cela dit, même si je n'ai pas l'intention de parler d'évaluations spécifiques, je veux quand même dire à la Chambre que je suis capable de faire une distinction entre un terrain de camping et un terrain vacant. Je suis capable de faire une distinction entre un déficit de 500 millions ou 600 millions et un déficit réduit de moitié par un gouvernement. Je suis capable de faire une distinction entre un gouvernement qui connaît une décroissance économique pendant trois années de suite et un gouvernement qui connaît trois années consécutives de croissance économique.

Donc, si vous voulez mon avis, le chef de l'opposition devrait cesser d'attaquer l'intégrité des parlementaires. Il devrait également arrêter d'attaquer la crédibilité des trois commissaires aux conflits d'intérêts qui ont tranché la question.



[Traduction]

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. Higgs : Encore une fois, l'idée semble être que le langage changera si le volume augmente. Tout le monde applaudira, et, pendant ce temps, la vie suivra son cours au Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick ont jusqu'à vendredi pour interjeter appel de leurs évaluations foncières. Les gens du Nouveau-Brunswick prennent la situation au sérieux parce qu'ils s'en préoccupent. Il y en a qui ne prennent pas la situation au sérieux parce qu'ils ne s'en occuperont pas. Ils ne feront qu'applaudir, gesticuler, sauter sur place et penser que tout va bien.

Le ministre de l'Environnement, qui parle au nom du ministre de Services Nouveau-Brunswick — et apparemment aussi au nom du premier ministre —, a refusé, jusqu'ici, de prolonger le délai d'appel. La semaine dernière, le ministre de l'Environnement nous a dit qu'un record avait été établi quant au nombre d'avis d'appel reçu en une semaine. Compte tenu des faits énumérés et des problèmes liés aux évaluations foncières, le premier ministre interviendra-t-il en se levant pour défendre les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick? Le premier ministre annulera-t-il la décision du ministre de l'Environnement en prolongeant le délai d'appel pour les évaluations foncières? Y aura-t-il prises ici des mesures qui s'imposent pour donner aux gens du Nouveau-Brunswick l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de se faire entendre et pour régler le problème?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Nous avons toutes les raisons d'être debout, car nous avons une ouverture d'esprit et une transparence. Les parlementaires du côté de l'opposition veulent maintenant que nous réglions tous les problèmes que nous a légués le gouvernement précédent.

Je vous rappelle que, en moyenne, durant le mandat du gouvernement précédent, quelque 9 000 erreurs de calcul ont été commises chaque année, soit un total de quelque 35 000 erreurs, et que, chaque année, rien de spécial n'a été fait. Aujourd'hui, les parlementaires du côté de l'opposition voudraient que nous réglions tous les problèmes.

[Traduction]

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin.



[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je peux vous dire que nous prenons ces erreurs très au sérieux et que nous sommes loin de dire que le système est juste et équitable, comme le disait, après quatre ans, le chef de l'opposition, alors qu'il était ministre des Finances. Nous disons ceci : Nous prenons les choses en main, et chaque personne qui croit qu'il y a eu erreur dans son calcul d'impôt foncier peut communiquer avec nos bureaux régionaux de Services Nouveau-Brunswick, et nous nous ferons un plaisir de vérifier s'il y a eu erreur. Si tel est le cas, il y aura correction, et ce, en tout temps.

[Traduction]

Soins de santé

M. Higgs : Il est incroyable de voir à quel point le premier ministre semble être déconnecté des questions les plus importantes pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous voulons seulement parler de dépenser davantage d'argent provenant de vos taxes et impôts, nous dit-on, et nous voulons trouver des moyens créatifs de vous imposer davantage et de dépenser, mais sans prévoir de résultats parce que cela est sans importance ; si nous dépensons davantage, cela nous suffit.

La semaine dernière, le premier ministre a déclaré, par l'intermédiaire des journaux, que notre province n'était pas en crise quant aux soins de santé. Étant donné les temps d'attente dans les services des urgences, les niveaux records de surcharge dans les hôpitaux, le manque de chirurgiens, les 50 000 personnes sans médecin de famille et les temps d'attente pour le remplacement d'articulations qui se mesurent en années, comment le premier ministre peut-il soutenir son opinion selon laquelle il n'y a pas de crise dans les soins de santé? Merci.

L'hon. M. Gallant : Je suis reconnaissant de la question en dépit du ton condescendant adopté au début. Sommes-nous aux prises avec de sérieux défis au sein de notre système de soins de santé? Absolument. Au Nouveau-Brunswick, nous sommes aux prises avec des défis liés aux soins de santé depuis des décennies. Les défis deviendront-ils plus difficiles à surmonter si nous restons les bras croisés? Absolument. Voilà pourquoi nous agissons, et nous agissons depuis que nous sommes le gouvernement qui représente les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous investissons stratégiquement dans ce qui favorisera la réduction des temps d'attente, aidera les gens du Nouveau-Brunswick à mener une vie plus saine et dotera nos hôpitaux de l'infrastructure nécessaire à la prestation de bons soins de santé. Nous réalisons des investissements liés aux déterminants sociaux de la santé, comme ceux qui visent à réduire la pauvreté, à faire progresser l'égalité des femmes et à aider les personnes ayant un handicap, les personnes âgées qui veulent vivre chez elles plus longtemps et les personnes qui sont aux prises avec des problèmes de santé mentale. Il s'agit là de défis sérieux, et nous agissons avec sérieux pour régler ce qui pose problème.



M. Higgs : Personne de ce côté-ci ne remet en question la capacité du premier ministre à dépenser de l'argent. Voilà un fait bien établi. Personne ne le nie. La question de dépenser de l'argent et d'obtenir des résultats en échange, pour que ce soit bel et bien possible de déterminer si les dépenses améliorent la vie des gens du Nouveau-Brunswick — voilà qui donne matière à un débat sérieux.

Le manque manifeste de compassion que montre le premier ministre à l'égard de la crise qui touche les soins de santé devrait préoccuper tous les parlementaires, peu importe le parti politique. Je demanderais ceci au premier ministre, s'il a pris le temps de s'en informer auprès de son ministre de la Santé : Quel est le nombre exact de personnes au Nouveau-Brunswick qui sont en attente d'une intervention chirurgicale jugée urgente? Je demanderais aussi au premier ministre s'il a pris le temps de s'informer du nombre de personnes qui, parmi celles qui sont en attente d'une intervention chirurgicale urgente, attendent depuis plus de trois mois et depuis plus de six mois.

Beaucoup de personnes sont dans une telle situation, et nous en avons tous rencontré dans notre circonscription. Il leur a été dit que leur situation était urgente ; pourtant, pour elles, l'attente s'éternise. Monsieur le premier ministre, je vous saurais bon gré de répondre aux questions posées.

L'hon. M. Gallant : Il n'en demeure pas moins que, en tant que gouvernement, nous avons investi plus que tout autre gouvernement dans les soins de santé.

Quoi qu'il en soit, le fait que nous ne soyons pas d'accord est chose permise. Il est très clair que le chef de l'opposition voudrait que nous fassions des compressions dans les soins de santé. Il est très clair que le chef de l'opposition voudrait que nous fassions des compressions dans l'éducation. Il est très clair que le chef de l'opposition voudrait que nous réduisions nos investissements dans l'infrastructure, lesquels favorisent la création d'emplois. Bon, c'est bien. Nous ne sommes pas d'accord, et c'est chose permise. Voilà à quoi sert l'Assemblée législative. Elle sert à débattre de la façon dont nous devrions aller de l'avant.

Nous avons été très clairs. Nous croyons qu'investir davantage et investir stratégiquement dans les soins de santé nous aidera à relever les défis qui se posent au sein de notre système. Nous croyons que l'investissement de centaines de millions de dollars dans l'infrastructure des soins de santé au cours des prochaines années contribuera à améliorer la situation. Nous croyons que le fait de ne fermer aucun hôpital dans notre province et d'investir dans ce qui permettra de réduire la pauvreté et aidera les personnes âgées à demeurer chez elles contribuera à améliorer la situation.

Parc provincial de la plage Parlee

M. B. Macdonald : Ce que nous comprenons certainement de ce côté-ci de la Chambre, c'est que le ministre de la Santé comprend comment investir dans son propre terrain de camping. Le premier ministre nous a dit que, au cours des trois dernières années, les renseignements



concernant le ministre de la Santé et son terrain de camping ont été entièrement divulgués. Le premier ministre nous a aussi dit qu'il comprend qu'il y a un lien direct entre la qualité de l'eau à la plage Parlee et l'aménagement d'un terrain de camping appartenant au ministre de la Santé. Si les renseignements ont été entièrement divulgués, pourquoi le premier ministre a-t-il choisi de confier la responsabilité de la santé publique à la plage Parlee au député en question, c'est-à-dire le ministre de la Santé?

L'hon. M. Gallant : Je demande au député d'en face de rectifier ses propos. Le ministre de la Santé n'est actuellement propriétaire d'aucun terrain de camping. Tout au long du processus en question, le ministre de la Santé a consulté le commissaire aux conflits d'intérêts. À un certain moment, les gens de l'opposition devront simplement se lever et dire carrément qu'ils n'acceptent pas les avis que les trois commissaires ont donnés en matière de conflits d'intérêts. À chaque étape du processus, les commissaires aux conflits d'intérêts ont donné des avis au ministre de la Santé et celui-ci les a suivis.

Plus récemment, étant donné la possibilité que le comité directeur recommande une période d'interruption des activités d'aménagement dans le secteur de la plage Parlee, le commissaire aux conflits d'intérêts a changé son avis et a dit au ministre de la Santé que, étant donné qu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts, il devrait être dessaisi du dossier. En tant que gouvernement, voilà ce que nous avons fait.

M. B. Macdonald : Ce qui est curieux, c'est que le ministre de la Santé avait dit il y a trois ans, lorsque le premier ministre l'a nommé ministre de la Santé, qu'il se récuserait des dossiers concernant le terrain de camping en question. Le ministre avait déjà dit qu'il se récuserait des dossiers concernant le terrain de camping, mais il ne l'avait pas encore fait. Il lui a fallu trois ans pour le faire.

La seule chose que le premier ministre contrôle directement... Nous lui posons des questions sur un grand nombre de sujets ici. Toutefois, il y a une chose que le premier ministre contrôle directement, et c'est le choix des nominations à son Cabinet. Pourquoi, de ses 25 autres députés, le premier ministre a-t-il choisi de nommer le ministre en question responsable de la santé et responsable de la santé publique à la plage Parlee?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Je vais répéter ce que j'ai dit, parce que c'est important. Évidemment, les parlementaires du côté de l'opposition ne semblent pas vouloir m'écouter ou me croire. Les commissaires aux conflits d'intérêts ont donné des conseils au ministre de la Santé au sujet de ce dossier. Selon les conseils donnés par les trois différentes personnes qui ont pourvu le poste de commissaire au fil des années, il n'y avait pas de conflit d'intérêts dans ce dossier. En effet, à ce jour, c'est encore ce qui est dit au ministre de la Santé.

Par contre, vu qu'il pourrait potentiellement y avoir une recommandation faite par le comité pour que soit arrêté le développement dans la région de Parlee Beach pour une certaine



période, le commissaire aux conflits d'intérêts a conseillé au ministre de la Santé de se retirer du dossier, parce qu'il pourrait y avoir une perception de conflit. C'est justement ce que nous avons fait en tant que gouvernement.

[Traduction]

M. B. Macdonald : Il s'agit ici du ministre qui, selon la vérificatrice générale, a agi hors du cadre réglementaire, fait fi des recommandations de son ministère et donné à Atcon plus de 70 millions de dollars puisés à même l'argent des contribuables. Pourtant, le premier ministre a jugé bon de nommer ce ministre au Cabinet — celui-là même que le premier ministre a nommé ministre de la Santé. Ce dernier n'a pas répondu ensuite à l'attente de protection de la santé publique à la plage Parlee de manière à faire aménager son terrain de camping. Le premier ministre juge encore bon de le garder au Cabinet. Maintenant, le ministre en question paie presque la moitié des impôts tandis que les autres terrains de camping en paient le double.

Ma question est simple : Quelle goutte fera déborder le vase? Que doit faire le ministre de la Santé pour se voir être remplacé?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, les parlementaires du côté de l'opposition tiennent des propos qui remettent en question les conseils des commissaires aux conflits d'intérêts du passé. Si c'est ce qu'ils veulent faire, vont-ils au moins admettre qu'ils comprennent que les commissaires aux conflits d'intérêts ont donné des conseils au ministre de la Santé tout au long du processus entourant ce dossier? Vont-ils admettre qu'ils comprennent que les commissaires aux conflits d'intérêts ont toujours dit, à chaque occasion, et encore maintenant, que le ministre de la Santé n'a pas de conflit d'intérêts en ce moment en ce qui a trait à Parlee Beach?

Par contre, nous sommes très transparents et nous avons dit que le commissaire a conseillé au ministre de se retirer du dossier, parce qu'il pourrait y avoir une perception de conflit. En tant que gouvernement, c'est justement ce que nous avons fait.

[Traduction]

Aide sociale

M. Coon : Une femme de ma circonscription est en situation de crise. Elle n'a aucune source de revenus et, par conséquent, ses enfants et elle risquent d'être réduits à l'itinérance. Lorsque les gens sont dans une mauvaise passe, notre filet de sécurité sociale est censé être en place pour les appuyer. Cela n'est pas le cas de la femme en question. Elle se voit refuser l'aide sociale parce qu'elle ne veut pas révéler l'identité du père de ses enfants. Je trouve la situation ridicule et, franchement, sexiste.



Le ministre des Familles et des Enfants expliquerait-il à la Chambre pourquoi son ministère insiste pour connaître l'identité du père avant d'accorder à une mère célibataire et à ses enfants, par l'intermédiaire de l'aide sociale, le revenu dont ils ont besoin pour se loger et se nourrir?

L'hon. M. Horsman : Je suis reconnaissant au député d'en face de sa question. Le personnel du ministère du Développement social continue de travailler fort pour les gens du Nouveau-Brunswick, et il continuera de le faire. Je ne peux pas entrer dans les détails, mais il y a des règles et des règlements pour toute chose. J'invite le député d'en face à venir à notre bureau pour toute question ou préoccupation à cet égard. Il vous faudra obtenir un formulaire de consentement signé par la personne en question, et nous pourrons certainement discuter de la situation. Je continuerai d'être fier du travail qu'accomplit le personnel de Développement social pour aider les gens en situation de crise.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de New Maryland-Sunbury à l'ordre.

L'hon. M. Horsman : Nous aidons les gens à devenir employables, à trouver un logement et ainsi de suite. Encore une fois, le personnel de Développement social continuera de travailler et d'aider les gens de la province. Il poursuivra ses efforts en ce sens.

M. Coon : Je viens ici, à l'Assemblée législative, pour poser des questions durant la période des questions, et je veux obtenir des réponses. Une femme peut choisir de ne pas révéler l'identité du père de ses enfants pour d'innombrables raisons. Le fait de retenir les prestations de la femme en question en contrepartie d'un renseignement aussi personnel constitue un abus de la part du système d'aide sociale à l'endroit des mères célibataires. Près de la moitié des familles monoparentales dans notre province vivent dans la pauvreté. À Saint John, une femme célibataire est à la tête d'une famille sur quatre. Il s'agit non seulement d'un problème pour la femme de ma circonscription, mais aussi d'un problème qui risque d'avoir des effets sur bien des femmes et des familles partout dans la province.

Le ministre peut-il expliquer à la Chambre pourquoi il doit connaître l'identité du père des enfants d'une famille dirigée par une mère célibataire qui cherche à recevoir l'aide sociale?

L'hon. M. Horsman : Encore une fois, nous ne voulons pas entrer dans les détails, mais nous voulons parler de l'ensemble de la population. Nous continuons d'aider les gens de la province, et nous continuerons de le faire. Encore une fois, je demanderais au député d'en face, s'il a des questions ou des préoccupations, d'obtenir un formulaire de consentement signé par la personne qu'il mentionne et de venir à notre bureau. Nous invitons les gens d'en face à venir nous voir en tout temps s'ils ont des questions ou des préoccupations. Nous nous ferions certainement un plaisir de les aider de notre mieux, en fonction des règles et règlements en vigueur.



D'ailleurs, j'ai toujours dit qu'il faudrait modifier nos politiques. À n'importe quel moment, nous sommes favorables à des modifications de nos politiques afin de les améliorer, voire les moderniser, pour les gens de la province. Encore une fois, nous continuerons d'aider les gens de la province. Nous continuerons d'aider les gens qui bénéficient de l'aide sociale. Voilà pourquoi notre gouvernement a augmenté le salaire minimum. Nous voulons augmenter le revenu des gens qui travaillent au salaire minimum, et nous continuerons d'agir en ce sens. Encore une fois, je veux remercier le personnel de Développement social pour le travail qu'il accomplit.

M. Coon : En réponse à des questions, les ministres d'en face nous invitent continuellement à nous rendre à leur bureau plutôt que de répondre aux questions au grand jour, ici, afin que tous les gens du Nouveau-Brunswick puissent connaître le fondement des politiques qui sont mises en oeuvre et qui ont des répercussions importantes sur les gens du Nouveau-Brunswick.

Je pensais que la politique manifestement discriminatoire qui est en discussion avait été abandonnée il y a longtemps quand Elizabeth Weir avait mené avec succès une campagne contre les efforts du gouvernement McKenna visant à obliger les mères célibataires à révéler l'identité du père de leurs enfants pour être admissibles à l'aide sociale. Je suis sûr que tout le monde se souvient de la campagne « Frank est le père » durant laquelle des femmes de partout dans la province ont commencé à arborer un macaron indiquant que Frank était le père de leurs enfants pour répondre à la question.

Je pensais que le gouvernement actuel se servait d'une analyse comparative selon le genre au moment d'établir ses politiques. Le ministre mettra-t-il fin immédiatement à la mise en application de la politique en question par son ministère?

L'hon. M. Horsman : Encore une fois, pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons confirmer ou infirmer les propos du député d'en face. En tant qu'ancien agent de police, je sais qu'il y a toujours trois versions d'une même histoire. Je ne dis pas que la version du député d'en face n'est pas vraie. Je dis simplement qu'il y a toujours différentes versions d'une même histoire. Nous devons suivre les règles et règlements en vigueur, et nous continuerons à les suivre. Le personnel de Développement social continuera à travailler fort pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, et nous aussi.

Encore une fois, j'invite le député d'en face à venir à notre bureau. Nous l'accueillerons en tout temps pour voir ce que nous pouvons faire. Nous devons peut-être moderniser nos politiques. Examinons le tout. Encore une fois, je veux remercier le personnel de Développement social du travail qu'il accomplit pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. Merci.

Qualité de l'eau

M. Fitch : Le ministre du Tourisme est d'humeur très généreuse cet après-midi puisqu'il s'est départi des courriels provenant de l'ancien gestionnaire du parc de la plage Parlee, qu'il a tenu responsable du fiasco qui s'y est produit, soit les courriels qu'il avait essayé de cacher et de



dissimuler. Le ministre a eu amplement le temps d'être mis au fait de la situation ; il pourrait donc peut-être nous renseigner maintenant sur la situation d'emploi de Jacques Paynter et des autres personnes que le ministre a mentionnées la semaine dernière dans une observation qu'il a faite ici, à l'Assemblée législative. Le ministre nous a dit que M. Paynter et compagnie travaillent pour le ministère de la Santé, mais, puisque le ministre de la Santé a été exclu du dossier, le ministre du Tourisme peut-il nous dire exactement quel est le type de travail que fait M. Paynter et quelle en est la portée?

L'hon. M. Ames : Je suis reconnaissant au député d'en face de sa question. Comme je l'ai mentionné lors des discussions de la semaine dernière, M. Paynter est lié par un contrat au ministère de la Santé. Il travaille de concert avec mon ministère et d'autres ministères afin que nous fassions toute la lumière sur la situation et que nous puissions passer à autre chose pour faire en sorte que la prochaine saison touristique au Nouveau-Brunswick soit excellente.

Nous comptons l'une des meilleures plages du monde. Il s'agit d'une des plages dont l'eau est la plus chaude au nord de la Virginie, et nous devons nous assurer, pour la suite, d'être mieux en mesure de vraiment montrer aux gens du Nouveau-Brunswick et au reste du monde à quel point l'endroit est formidable. Nous nous assurerons, de ce côté-ci de la Chambre, de pouvoir faire toute la lumière sur la situation au lieu de dénicher de vieilles histoires qui ne semblent pas être pertinentes. Merci.

M. Fitch : Je ne suis pas sûr si le ministre du Tourisme a trouvé la question futile, mais j'aimerais savoir, encore une fois, en quoi consiste exactement le mandat. Comme l'a dit le ministre ici cet après-midi, il veut que toute la lumière soit faite sur la question, et la population, les touristes et les exploitants d'entreprise touristique en veulent autant. Nous voulons savoir en quoi consiste exactement le mandat de M. Paynter et des autres personnes dont le ministre a parlé. Quel genre de travail font-ils, et quel type de conclusions tireront-ils?

Qui plus est, je pense que la question que je veux poser au ministre est la suivante : Lorsque le travail sera terminé, essaiera-t-il de le cacher comme il l'a fait avec les courriels de l'ancien gestionnaire du parc de la plage Parlee, ou rendra-t-il les conclusions publiques afin que tout le monde puisse savoir ce qui se passe à la plage Parlee?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je pense que l'opposition devrait savoir que, en ce qui concerne Parlee Beach, je suis responsable de ce dossier en tant que personne agissant à la place du ministre de la Santé. Comme l'a très bien dit mon collègue, la semaine dernière, nous avons Jacques Paynter. C'est une personne de haut calibre, qui a fait sa marque et qui nous aide en présidant un comité.

Nous avons très clairement dit, et je vais le répéter, que c'est bien nous — et non pas l'opposition, alors qu'il y avait des erreurs énormes durant le mandat du gouvernement précédent et que ce dernier n'a rien fait pour les corriger — qui prenons le taureau par les



cornes. Nous sommes en train de chercher à voir de quelle manière nous pouvons améliorer le système de l'indice de qualité de l'eau et comment améliorer également les communications au public en ce qui concerne la qualité de l'eau. Par-dessus tout, nous cherchons également les sources de pollution afin de corriger le problème, ce que n'a jamais, jamais fait l'opposition lorsque son parti était au pouvoir.

[Traduction]

M. Fitch : Encore une fois, le député d'en face qui a répondu à la question est fort préoccupé par l'avenir. Assurons-nous d'être très clairs à l'égard de ce que l'avenir nous réserve, particulièrement en ce qui a trait à une attraction touristique d'une si grande importance au Nouveau-Brunswick. Je pose la question suivante au ministre responsable : Une fois que M. Paynter et ses collègues auront accompli leur mandat et qu'ils auront tiré des conclusions, le ministre responsable s'engage-t-il aujourd'hui à non pas cacher ces conclusions, comme l'a fait le ministre du Tourisme dans le cas du scandale des courriels, mais bien à les rendre publiques? Il était tellement évident que le ministre du Tourisme avait essayé de dissimuler les courriels de l'ancien gestionnaire du parc de la plage Parlee.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous avons été très transparents dans ce dossier et nous allons continuer à l'être. Il y a bien sûr un rapport que nous allons publier bientôt. C'est sans hésitation que nous le rendrons public pour que les gens voient quelles sont les recommandations qui ont été faites.

[Traduction]

Je dois exprimer mon désaccord à l'égard de quelques questions. D'abord, le député d'en face parle maintenant de l'importance du tourisme. J'aimerais encore une fois demander au chef de l'opposition de me dire si l'opposition approuve nos investissements au chapitre du tourisme. Nous augmentons de 17 % le budget de Tourisme, Patrimoine et Culture et nous investissons aussi dans l'infrastructure touristique plus que tout autre gouvernement grâce à notre budget de capital.

Je dois toutefois soulever le fait que le député de Riverview pose des questions au sujet du tourisme alors qu'il n'est pas le porte-parole en matière du Tourisme, même si cela ne nous dérange pas vraiment et que nous avons l'habitude de voir les ministres agir ainsi auparavant. Les gens de l'opposition font grand cas de la personne qui répond aux questions, alors qu'ils n'agissent même pas de la façon dont, selon eux, nous devrions agir. Je pose la question suivante aux gens de l'opposition : Pourquoi y a-t-il deux poids, deux mesures?

Le président : Le temps est écoulé. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

